

**Faculté des Lettres et des Langues****Département des Lettres et Langue Française****Matière : Didactique de l'Écrit****Semestre : 02****Niveau : Master 1****Spécialité : Didactique du Français Langue Etrangère****Enseignant : Dr. AMEUR Azzeddine****E-mail : azzeddine.ameur@univ-msila.dz**

Cours N°02
La notion du texte

La notion de texte est une notion clé de la didactique de l'écrit. En classe comme ailleurs, le texte demeure un indice sur lequel on mesure la maîtrise de l'écrit. Mais les difficultés que connaissent les apprenants dans les classes de FLE, aujourd'hui, nous pousse à réfléchir sur les causes de l'échec à lire et à produire des textes. Pour nous ces difficultés proviennent en premier lieu d'une difficulté à concevoir des programmes convenables aux notions, car dans de nombreux programme on se fixe comme objectifs finaux la production de différents types de textes. Cependant, les programmes des projets ne s'intéressent qu'à la lecture au la production de phrases simples. Les questions qui se posent sont donc : c'est quoi un texte ? C'est quoi une phrase ? Quel est le rapport entre la phrase et le texte ? Quel rapport existe-t-il entre texte et discours ?

Situation de départ :

Dans cinq minutes écrivez tout ce que vous voulez.

Observation attendue :

De nombreux étudiants écrivent des textes pour exprimer leurs idées.

Conclusion partielle

Pour communiquer, on écrit des textes. Une phrase ne sert pas toujours à communiquer toute seule, elle fait partie d'un texte. Un texte est composé de plusieurs phrases, mais plusieurs

phrases ne constituent pas forcément un texte. De ce fait, dans la vie courante, on produit du langage pour accomplir une action sociale (s'informer, informer, saluer...) non pas pour produire des phrases

Pourquoi ?

Pour répondre, il faut connaître les liens entre le texte et la phrase.

1- Texte et phrase

Comme nous l'avons cité précédemment, la phrase est une unité qui contribue à la construction d'un texte et dans notre vie quotidienne, on communique en formant des textes à l'aide de phrases. La phrase est donc un moyen non pas un objectif de communication.

En linguistique textuelle, la phrase représente la plus grande unité d'analyse grammaticale elle ne peut pas être une unité pour analyser un texte. « ...une phrase est une forme linguistique indépendante, qui n'est pas incluse en vertu d'une quelconque construction grammaticale dans une quelconque forme linguistique plus grande. » (Lyons, 1970, cité par (Colleta, et al., 2012 p. 11)).

La linguistique textuelle considère le texte et la phrase comme des objets distincts, mais il y a des relations très solides qui lient les deux :

- **La structure est au service du sens** : soit dans la phrase soit dans le texte.

Exemples :

- **Il est interdit de fumer dans cette salle.** (message clair et saisi)
 - **Salle cette dans fumer de interdit est il.** (aucun sens)
 - **Il est interdit dans cette salle.** (Il manque quelque chose)
-
- **Hier 16 novembre, a été publié le décret concernant l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Il était attendu par la communauté médicale et certaines associations de malades. L'interdiction prendra acte le 1er février 2007. Elle s'étendra aux débits de boissons, casinos, cercles de jeu, débits de tabac, discothèques, hôtels et restaurants à compter du 1er janvier 2008.** (message clair et saisi)
 - **Elle s'étendra aux débits de boissons, casinos, cercles de jeu, débits de tabac, discothèques, hôtels et restaurants à compter du 1er janvier 2008. L'interdiction prendra acte le 1er février 2007. Il était attendu par la communauté médicale et certaines associations de malades. Hier 16 novembre, a été publié le décret concernant l'interdiction de fumer dans les lieux publics.** (aucun sens) (Colleta, et al., 2012)
-

Si la structure de la phrase provient de la syntaxe et soumet aux règles de la grammaire normative, le texte tient sa structure d'éléments constituant les phrases :

- **La référence du pronom** : dans le court texte ci-avant, nous trouvons deux pronoms personnels (il, elle) jouant, du point de vue grammatical, les rôles de sujets dans deux phrases différentes. De point de vue du sens, ces deux pronoms ont des référents dans les phrases précédentes.

« Hier 16 novembre, a été publié **le décret concernant l'interdiction de fumer dans les lieux publics.**

Il était attendu par la communauté médicale et certaines associations de malades.

L'interdiction prendra acte le 1er février 2007.

Elle s'étendra aux débits de boissons, casinos, cercles de jeu, débits de tabac, discothèques, hôtels et restaurants à compter du 1er janvier 2008. » (Colleta, et al., 2012)

- **L'emploi du déterminant défini et indéfini** : cet emploi est souvent appréhendé au niveau phrastique, c'est-à-dire, seulement pour distinguer entre nom générique et un nom spécifique (une maison, la maison). Cependant, il joue un rôle essentiel dans la structure du texte par rapport au caractère connu et inconnu du référent au moment de sa mise en discours.

Exemple :

- Dans un petit pays très lointain, vivait un jeune roi entouré de ses sujets. Très estimé de tout le peuple, celui-ci ne parvenait pourtant pas à prendre une épouse pour reine. C'est que le roi était d'une laideur repoussante. Bien qu'il fût riche et bon, les prétendantes possibles ne répondaient jamais à ses avances. (message clair)

- Dans *le* petit pays très lointain, vivait *le* jeune roi entouré de ses sujets. Très estimé de tout *un*peuple, celui-ci ne parvenait pourtant pas à prendre *l'*épouse pour reine. C'est qu'*un* roi était *de la*laideur repoussante. Bien qu'il fût riche et bon, *des* prétendantes possibles ne répondaient jamais à ses avances. (message flou)

- **L'emploi des temps verbaux** : la grammaire a donné des connaissances considérables sur l'emploi des temps verbaux, leurs modes, leurs valeurs et leurs aspects. Ces derniers paraissent très clairs dans les énoncés produits dans différentes situations, un temps qui n'est pas utilisé à sa place déforme ou rend non clair le message.

Exemples :

- **Fernand, lui, ne comprit rien. Dantès était absent, c'était tout ce qu'il lui fallait. Qu'était-il devenu ? Il ne chercha point à le savoir. Seulement, pendant tout le répit que lui donnait son absence, il s'ingénia, partie à abuser Mercédès sur les motifs de cette absence, partie à méditer des plans d'émigration et d'enlèvement [...]** ». (Alexandre Dumas « Le Comte de Monte-Cristo. Tome 1 ». Paris, GF Flammarion, p.147). (sens clair)
- **Fernand, lui, ne comprend rien. Dantès est absent, *c'était* tout ce qu'il lui faut. Qu'est-il devenu ? Il ne *chercha* point à le savoir [...]** (aucun sens)
- **Fernand, lui, ne comprend rien. Dantès est absent, c'est tout ce qu'il lui faut. Qu'est-il devenu ? Il ne cherche point à le savoir. Seulement, pendant tout le répit que lui donne son absence, il s'ingénie, partie à abuser Mercédès sur les motifs de cette absence, partie à méditer des plans d'émigration et d'enlèvement.** (aucun sens)

Pour conclure , on peut dire qu'*entre la phrase et le texte, il y a un peu la même différence qu'entre le mot et la phrase, puisqu'on a affaire à des unités linguistiques de niveaux différents. Pourtant les relations sont étroites entre les deux types d'unités. En conséquence, il n'y a pas d'un côté une grammaire de la phrase et de l'autre une grammaire du texte, car ce sont les mêmes faits de langue qui peuvent être appréhendés tantôt du point de vue de leur structure, fonction ou sens dans la phrase, tantôt du point de vue de leur rôle textuel.* (Colleta, et al., 2012 p. 14)

2- Texte et discours

Dans les acceptions courantes, on considère un texte un objet écrit, tandis que le discours est considéré comme un produit oral. Cette acception est confirmée notamment dans les dictionnaires de langue et les dictionnaires en ligne.

Exemples :

- « **Texte** : Ensemble des termes, des phrases constituant un écrit, une œuvre écrite : Respecter scrupuleusement le texte original.
- Œuvre ou partie d'œuvre littéraire : Choix de textes du XVII^e siècle.
- Tout écrit considéré dans son aspect de rédaction : Prévoir un court texte d'introduction.
- Partie de la page où les mots sont imprimés, par opposition à la marge ou aux illustrations : Il y a trop de texte, il faut plus de dessins.
- Sujet d'un devoir : Je vais vous lire le texte de la dissertation.
- Teneur exacte d'une loi ; la loi elle-même.
- Œuvre littéraire considérée dans son organisation et dans l'ensemble de ses déterminations biographiques, imaginaires, sociologiques,etc.
(Larousse/dictionnaires, 2018)

- « **Discours** : Développement oratoire, sur un sujet déterminé, dit en public, et en particulier lors d'une occasion solennelle, par un orateur ; allocution : Discours de bienvenue.
- Propos tenus par quelqu'un, en général longs : Je me demande à qui s'adresse ton discours.
- Péjoratif. Développement lassant et inutile ; vaines paroles : Un bon exemple vaut mieux que de longs discours ». (Larousse/dictionnaires, 2018)

Cette acception qui oppose le texte écrit et discours oral a plusieurs inconvénients, car, en premier lieu, le discours qu'on connaît (discours politiques, discours juridique, discours scientifique...) dépasse le cadre de l'oral et on le trouve souvent présenté à l'écrit dans des ouvrages, dans des articles, sur les pages web...

En deuxième lieu, les caractéristiques d'un texte ne s'appliquent pas seulement à l'écrit, mais à l'oral aussi. Patrick Charaudeau (1992) le confirme dans sa définition de la notion : « *Le texte est la manifestation matérielle (verbale, gestuelle, iconique, etc.) de la mise en scène d'un acte de communication, dans une situation donnée, pour servir le Projet de parole d'un locuteur donné.* » (Charaudeau, cité par (Colleta, et al., 2012 p. 14)).

Cette définition confirme que le texte est de nature plurisémiotique. C'est ce que confirment Charaudeau et Maingueneau (2002) dans *Le Dictionnaire de l'analyse du discours* :

« Opposer *texte écrit* et *discours oral* [...] dissimule le fait qu'un texte est, la plupart du temps, *plurisémiotique*. Une recette de cuisine, un placard publicitaire ou un article de journal, un discours politique, un cours universitaire ou une conversation, ne comportent pas que des signes verbaux, ils sont également faits de gestes, d'intonations et d'images (photographies et photogrammes, dessins et infographies). »
(Charaudeau et Maingueneau, cités par (Colleta, et al., 2012 p. 15)).

L'opposition discours oral et texte écrit finit par retrouver une sortie scientifique par Denis Slatka (1975), même si elle est un peu ancienne mais elle est largement admise par les linguistes. L'auteur résume la relation entre les deux notions en une double équation qui se résume comme suit :

Discours = Texte + Conditions de productions.

Texte = Discours – Conditions de productions.

3- Définition du texte :

Jean-Marc Colleta et Gaëlle Karcher ont fait une sélection de définitions de la notion de texte à partir de plusieurs ouvrages de linguistique textuelle et d'analyse de discours :

- a) « Nous appelons TEXTE l'énoncé linéaire qui est compris entre deux interruptions remarquables de la communication et qui va des organes de la parole ou de l'écriture de l'émetteur aux organes de l'audition ou de la vue du récepteur. Ce disant, nous ne comptons pas comme interruption de la communication le simple changement de locuteur en cours d'échange. Un dialogue est aussi un texte au sens de la linguistique textuelle. » (Weinrich, 1989, p.24).
- (b) « Le texte est la *manifestation matérielle* (verbale, gestuelle, iconique, etc.) de la mise en scène d'un acte de communication, dans une situation donnée, pour servir le Projet de parole d'un locuteur donné. » (Charaudeau, 1992, p. 645).
- (c) « Texte : objet empirique de l'analyse du discours, ensemble suivi (cohésif et cohérent) d'énoncés qui constituent un propos (écrit ou oral). » (Sarfati, 1997, p.16).
- (d) « LE TEXTE comme objet abstrait est l'objet d'une théorie générale des agencements d'unités [...] au sein d'un tout de rang de complexité linguistique plus ou moins élevé. [...] LES TEXTES comme objet concrets, matériels, empiriques. Chaque texte se présente comme un énoncé complet, le résultat toujours singulier d'un acte d'énonciation. C'est par excellence, l'unité de l'interaction humaine. » (Adam, 1999, p.40).
- (e) « Un texte est une suite d'énoncés oraux ou écrits posés par leur producteur – et destinés à être reconnus par leur(s) destinataire(s) – comme un ensemble cohérent progressant vers une fin et parvenant à constituer une complétude de sens. » (Barberis, 2001, p.349).
- (f) « Le mot *texte* est emprunté au latin *textus*, participe passé de *texere* : ce qui est tramé, tissé, d'où entrelacement, tissu, contexture, [...] pour qu'il y ait texte, il faut qu'il y ait de sa part {l'énonciateur} projet de mise en texte. » (Detrie, 2010, p.20).
- (g) « La métaphore du texte comme *tissu* rassemblant des éléments hétérogènes, mais convergents [...] ne saurait faire oublier que le texte n'est pas qu'une structure close (*textus*) : c'est aussi, ainsi que le disait Quintilien, un espace ouvert (*textum*) vers l'amont des textes antérieurs ou l'aval des interprétations. » (Rabatel, 2010, p.177).

Après avoir étudié les définitions précédentes les auteurs ont conclu que ***le texte peut se définir comme un objet langagier qui peut se présenter sous deux formes : dialoguée (a) et monologuée (b, c, d, e, f, g), et dans les deux modalités de l'oral et de l'écrit (a, b, c, e). Sous sa forme monologuée, il matérialise un acte de communication (b, d) et se présente comme un ensemble complet, organisé et cohérent d'énoncés (c, d, e) produit par un locuteur-scripteur à destination d'un interlocuteur-lecteur (a, b, e, g) pour servir un projet de communication (b, e, f).***

4- Notions relatives au texte

Pour étudier un texte en classe ou l'analyser linguistiquement, il y a des éléments qui lui sont indissociables.

1- Contexte : il y a deux types de contextes :

- **contexte situationnel :** les circonstances physiques et sociales, les participants, les activités (langagières et autres) dans lesquelles ils sont

engagés, les instruments sémiotiques (langue, variété sociolinguistique, gestualité, etc.) qu'ils mobilisent pour communiquer, et le genre de discours produit. D'autres éléments sont moins directement accessibles mais peuvent être inférés à partir des comportements des participants dans la situation : les objectifs qu'ils poursuivent, les normes sociales et règles en matière de communication qui sont à l'horizon de leur interaction. Les mêmes entrées peuvent être utilisées pour analyser le contexte d'un texte écrit, à cette différence près que la communication écrite ne repose pas sur la coprésence physique du scripteur et du ou des lecteur(s), et qu'il convient de décrire le circuit de communication (épistolaire, numérique, journalistique, éditorial, etc.) dans lequel prend place le texte.

- **contexte épistémique** ou **cognitif**: en pragmatique, le contexte, c'est aussi l'ensemble des connaissances, croyances, attentes et intentions (partagées ou non) des partenaires, en bref, tout ce que le locuteur-scripteur et l'interlocuteur-lecteur présument au cours de la communication (Armengaud, 1985 ; Moeschler et Reboul, 1994)

2- **cotexte** : c'est l'entourage linguistique en amont et en aval d'une unité textuelle. Ainsi, dans l'extrait de texte écrit ci-dessous, le contexte de la seconde phrase (soulignée) serait formé de la phrase qui la précède et des deux qui la suivent :

« Hier 16 novembre, a été publié le décret concernant l'interdiction de fumer dans les lieux publics. **Il était attendu par la communauté médicale et certaines associations de malades.** L'interdiction prendra acte le 1er février 2007. Elle s'étendra aux débits de boissons, casinos, cercles de jeu, débits de tabac, discothèques, hôtels et restaurants à compter du 1^{er} janvier 2008 ».

3- **le paratexte**: à l'écrit, il est formé de la ponctuation et des marques sémiographiques (changements de police, alinéa et retrait de paragraphe, bordures et autres caractéristiques de mise en page du texte, auquel il faut ajouter les notes de bas de page et les didascalies dans le texte de théâtre)

4- **le péritexte** : il est composé des éléments (illustrations visuelles sur un support écrit, sonores ou audiovisuelles sur un support numérique) qui accompagnent le texte.

5- Les types de texte

La typologie textuelle adoptée en classe est liée essentiellement au texte monologué écrit. Loin de toute entrée structurale, la linguistique textuelle moderne est arrivée à adopter une typologie à entrée cognitive et pragmatique et cela en s'appuyant sur les travaux de Werlich (1975) et Brewer (1980). Cette typologie se résume dans les points suivants :

- 1- **un texte informatif** : répond à la question « quoi de neuf ? ».
- 2- **Un texte narratif** : répond à la question « que s'est-il passé ? » ou à la consigne « raconte-moi une histoire »
- 3- **Un texte descriptif** : répond à la question « comment est-ce ? » ou « comment ça marche ? »
- 4- **Un texte explicatif** : répond à la question « pourquoi ? »
- 5- **Un texte prescriptif** : répond à la question « comment faire ? »
- 6- **Un texte argumentatif** : répond à la question « quel est le point de vue de l'auteur ? »

Bibliographie

Barré De Miniac, Christine. 2000. *le rapport à l'écriture aspects théorique et didactique*. Paris : Presse Universitaire de France, 2000.

Colleta, Jean-Marc et Karcher, Gaëlle. 2012. *Linguistique textuelle et didactique de l'écrit*. Paris : Cned, 2012.

Cuq, Jean Pierre et al. 2003. *Dictionnaire de didactique du Français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE International, 2003.

Dubois, Jean et al. 1994. *Dictionnaire de l'inguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse, 1994.

Larousse/dictionnaires. 2018. Larousse/dictionnaires de Français. *Larousse*. [En ligne] 31 mars 2018. [Citation : 31 Mars 2018.]
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/texte/77624?q=texte#76703>.

Robert, Jean Pierre. 2008. *Dictionnaire Pratique de Didactique du FLE*. Paris : OPHRIS, 2008.

Simon, Jean-Pascal. 2008. Jean Pascal Simon. *L'écrit*. [En ligne] 2008. [Citation : 06 janvier 2020.] :
<http://jeanpascal.simon.free.fr/spip/spip.php?article29>.